

PROJET D'ETABLISSEMENT



A. PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT	3
B. OFFRE D'ENSEIGNEMENT	6
1. <i>Enseignement fondamental en général</i>	7
2. <i>Enseignement maternel</i>	9
3. <i>Enseignement primaire</i>	10
4. <i>Enseignement secondaire</i>	13
4.1 <i>Accueil des élèves de 1^{re}C et transition primaire-secondaire</i>	13
4.2 <i>Passage d'un niveau à l'autre</i>	13
4.3 <i>Organisation du 1^{er} degré</i>	14
4.4 <i>Elèves en difficulté et soutien accordé</i>	15
4.5 <i>Lutte contre l'absentéisme et le décrochage scolaire</i>	16
4.6 <i>Rythmes scolaires</i>	17
4.7 <i>Animations culturelles</i>	17
4.8 <i>Education aux médias</i>	18
4.9 <i>Education à la citoyenneté</i>	19
4.10 <i>Education à l'environnement</i>	19
4.11 <i>Promotion des activités sportives</i>	20
4.12 <i>Education à la santé</i>	20
4.13 <i>Enrichissement personnel des élèves</i>	21
4.14 <i>Construction d'un projet de vie scolaire et professionnelle</i>	22
4.15 <i>Intégration des élèves à besoins spécifiques</i>	22
C. POLITIQUE DE FORMATION CONTINUE DU PERSONNEL	23
D. EVALUATION DU PROJET	24

A. PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT

Nous proposons aux jeunes qui s'inscrivent à l'Athénée Royal Woluwe-Saint-Lambert un projet d'établissement qui repose sur les principes fondamentaux du projet éducatif et du projet pédagogique de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles devenu WBE.

L'Athénée Royal Woluwe-Saint-Lambert est :

une école de la Communauté française qui organise TOUS les cours dans un esprit de TOLERANCE et de RESPECT DE L'AUTRE dans sa SINGULARITE.

Elle cherche à développer :

Une éducation qui conduit tous les élèves à S'APPROPRIER DES SAVOIRS et à ACQUERIR DES COMPETENCES qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle ;

Un enseignement conçu dans le cadre du développement de l'ESPRIT CRITIQUE de chacun, en refusant tout esprit d'endoctrinement ;

Des apprentissages qui favorisent l'EPANOUISSEMENT PERSONNEL ;

Une CULTURE GENERALE OUVERTE sur l'extérieur et la diversité des formes de culture, d'expression et de créativité grâce aux nombreuses activités proposées ;

Un enseignement conçu dans la perspective de FORMER DES CITOYENS autonomes et responsables, préparés au monde dans lequel ils devront progresser.

La gestion de notre école est le fait d'une collaboration étroite entre la communauté éducative et la direction. Chaque membre de la communauté participe ainsi à la construction d'une école de qualité, exigeante et chaleureusement orientée sur l'avenir.

L'Athénée dispose d'un encadrement pédagogique de qualité à savoir :

- *un centre psycho médico-social ;*
- *un conseil de guidance incluant les professeurs, les éducateurs, le Proviseur, le Préfet des Etudes et le CPMS ;*
- *une participation des parents et des élèves de l'école via le Conseil de Participation ;*
- *une discipline se fondant sur le règlement d'ordre intérieur*
- *(ROI) de l'école élaboré collégialement par toutes les composantes de la Communauté éducative via, notamment, le Conseil de Participation.*

L'Athénée Royal à Woluwe-Saint-Lambert dispense un enseignement fondamental (maternel et primaire) et un enseignement secondaire organisés par la Fédération Wallonie-Bruxelles, devenu WBE.

Il en résulte que l'Athénée accueille – suivant les règles légales d'admission – tous les élèves dès 2 ans et demi jusqu'au seuil de l'enseignement supérieur, et ce « dans le respect de leur particularité, en dehors de tout prosélytisme et de toute discrimination, quels que soient leur milieu social, économique et culturel, leur pays d'origine, leur sexe, leur conviction philosophique ou religieuse ».

Dans ce milieu pluraliste, l'Athénée s'est fixé comme sens à son action pédagogique d'amener tous ceux qui lui accordent confiance à une formation leur permettant de réussir des études supérieures et de s'intégrer harmonieusement dans la vie sociale et professionnelle.

Pour atteindre ces objectifs, tant dans l'enseignement prodigué que dans sa vie quotidienne, l'Ecole applique le Principe de neutralité, et tend à réaliser le Projet éducatif et les Projets pédagogiques de son réseau d'enseignement.

Pour réaliser ces Projets, et dans l'intérêt des élèves, notre pouvoir Organisateur met à la disposition de notre établissement : 2 implantations, 7 bâtiments répartis sur plus de 6,5 hectares de verdure, des locaux modernes et équipés, une infrastructure sportive de qualité (piscine privée, un hall omnisports de 1600 mètres carrés, un gymnase, 2 terrains de sports extérieurs), des cours de récréation (des plaines de jeux pour les plus petits) et – bien évidemment – un matériel pédagogique diversifié selon les besoins.

S'ajoutent à cet effort l'aide du centre PMS implanté sur le site de l'école, l'aide et le soutien de l'Association des Amis et Anciens de l'Athénée.

B. OFFRE D'ENSEIGNEMENT

L'Athénée Royal Woluwe-Saint-Lambert comprend :

- *Une section fondamentale ;*
- *Un premier degré commun et un premier degré différencié ainsi que des années complémentaires ;*
- *Un enseignement secondaire général de transition au 2^e et au 3^e degré. Le 2^e degré comprend les options suivantes : Sciences, Sciences économiques, Sciences sociales, éducation physique (à laquelle je joins l'organisation du Foot-Elite-Etude en association avec la Commune de Woluwe-Saint-Lambert et l'ACFF). Le 3^e degré comprend les orientations suivantes : Scientifiques (Sciences et Mathématique), Sciences économiques, Langues (Espagnol en 3^e langue), Education physique, Sciences sociales. ;*
- *Un enseignement technique de qualification en « Secrétariat-Tourisme » au 2^e degré ;*
- *Un enseignement technique de qualification en « Agent.e en Accueil et Tourisme » au 3^e degré.*

1. Enseignement fondamental (maternel et primaire)

Par-delà toutes les responsabilités de socialisation et de formation des enfants qui lui sont confiés, l'équipe éducative a retenu comme objectif propre d'améliorer l'apprentissage de la lecture en assurant une liaison régulière et une collaboration entre tous les cycles et au sein même de ceux-ci.

Un critère majeur va déterminer le choix des outils, les stratégies de construction des notions, les différents types d'évaluation : donner du sens aux apprentissages.

Le choix des outils : dès la première maternelle et jusqu'à la fin de la scolarité primaire, les enseignants utilisent un matériel évolutif, choisi par le collège des instituteurs d'un même cycle et basé sur l'approche fonctionnelle de la lecture.

Ainsi notre école s'est équipée de: coins-lecture, fichiers, coffre à outils, carnets-outils attachés aux manuels de lecture et logiciels d'entraînement à la lecture.

Chaque classe est abonnée à un ou plusieurs magazines : école des loisirs, éditions Milan, ...

Une attention toute particulière est accordée à la compréhension dans la lecture, but du décodage de l'écrit et principal facteur de communication par l'écrit.

La salle informatique permet à chaque enfant de se familiariser avec le traitement de texte et de s'instruire grâce aux logiciels et aux sites éducatifs. Internet est exploité comme moyen d'information et de communication.

Les stratégies de construction des notions :

Dès la première maternelle, l'enfant est confronté au langage écrit par la découverte de son prénom d'abord, de celui de ses compagnons ensuite.

L'utilisation quotidienne du livre en fera un objet familier, indispensable, source de bien des découvertes et vecteur de communication.

En deuxième et troisième maternelles, le prolongement naturel de l'utilisation de l'écrit permettra l'élaboration du tableau des charges, du calendrier, de la météo, du début de la numérisation, ...

Les institutrices leur proposent de nombreuses activités en commun avec les élèves de 1^{re} primaire ou réalisées en classe à destination des autres. A ce stade, la collaboration s'installe avec les plus grands : élaborer les affiches pour annoncer les activités particulières, les sorties, et communiquer ces informations à leurs amis de la classe de première année primaire.

L'approche de la lecture est quotidienne et permet aux enfants de constituer avec l'institutrice un capital-mots qui servira de base au travail de départ, à l'entrée en première année.

Il n'est pas rare de constater que les enfants de première année comprennent le mécanisme de la lecture dès les premières semaines de l'enseignement primaire, grâce à ce contact précoce et régulier avec le langage écrit.

2. Enseignement maternel

Il s'agit d'abord de donner aux tout petits un climat d'apprentissage, de jeu et de vie communautaire extra-familiale affectueuse et gaie qui donnera à l'enfant un sentiment de confiance et d'attachement à sa vie scolaire.

Les classes sont organisées en "mode vertical". Les enfants de 2ans 1/2 (accueil) sont dans la même classe que les enfants de 1e maternelle.

Les enfants de 2e et 3e maternelles sont ensemble en classe. Ce système organisationnel permet une différenciation des apprentissages. Ils ont adaptés à l'évolution de chaque élève. En 2 ans, l'élève a le temps de se préparer à entamer les études primaires.

Sous la conduite de la direction et de l'équipe pédagogique de la section fondamentale, grâce aux moyens qui lui sont attribués par son pouvoir organisateur et l'aide de l'Association des Parents et des Amis et Anciens de l'Athénée, les classes se veulent être des lieux pédagogiques conviviaux : mobilier adapté aux enfants et matériel nécessaire pour les apprentissages prévus par le Programme des Etudes au premier cycle.

Les classes sont également équipées de matériel informatique et de logiciels pédagogiques adaptés à l'âge des enfants afin de les familiariser avec les nouvelles technologies dès leur plus jeune âge.

Repas : pendant le temps de midi, l'enfant peut rester à l'école. Il peut obtenir un repas complet au restaurant scolaire ou apporter son pique-nique. Une sieste est organisée pour les plus petits qui en éprouvent le besoin après le repas.

Garderies : pour aider les parents de nos élèves, une garderie est organisée dès 7h30' ou 7h45' le matin et de 15h30' à 18h ou 18h30' le soir et les mercredis après-midi.

Psychomotricité : notre école bénéficie de deux heures de psychomotricité par classe dans l'horaire des cours, données par un maître spécial dans un local spécialement aménagé à cet effet.

Sorties pédagogiques : des visites à caractère pédagogique, organisées avec des partenaires extérieurs, permettent à nos élèves de s'ouvrir très tôt sur le monde. Elles sont choisies en rapport avec le Programme des études et font partie des cours.

3. Enseignement primaire

Lorsque l'enfant quitte la section maternelle pour entrer en section primaire, il a déjà acquis l'expérience du travail scolaire et la discipline nécessaire à la vie en groupe.

Sous la conduite de l'équipe éducative, il va pouvoir poursuivre sa maturation psychologique et physique et acquérir progressivement les notions pédagogiques et humaines qui lui permettront d'atteindre les socles de compétence en fin de cycle.

Evaluation : le passage d'un élève à l'année ou au cycle suivant et l'éventuel recours à une année complémentaire en milieu ou en fin de cycle est soumis au conseil de classe composé de membres du personnel éducatif en charge de classe (titulaire, maîtres spéciaux) et d'un représentant du centre PMS. La décision de ce conseil de classe est souveraine.

L'année complémentaire est organisée sur base d'un dossier de soutien. Elle est proposée à de très rares exceptions car pourrait être génératrice de stress pour certains enfants. Nous préférons mettre en avant la différenciation des apprentissages.

L'obtention du Certificat d'Etudes de Base fait l'objet d'une épreuve externe commune à tous les élèves de la Communauté française inscrits aux épreuves. Un jury externe et un jury interne sont chargés de décerner ou non le CEB en fonction des résultats obtenus par l'élève à cette épreuve selon des critères définis préalablement. Sa réussite permet le passage dans l'enseignement secondaire général._

Différenciation des apprentissages :

Notre enseignement vise le plus possible à travailler de manière verticale comme en section maternelle.

Quand un élève rencontre des difficultés d'apprentissage, on lui propose des cours dans une année différente de la sienne afin de le remettre à niveau. (exemple : les enfants primo-arrivants vont suivre des leçons de lecture en 1e ou 2e années jusqu'au moment où ils peuvent rejoindre leur classe)

Education à la technologie : tous les élèves ont la possibilité de se familiariser avec l'utilisation de matériel informatique et d'utiliser des logiciels pédagogiques adaptés à l'âge des élèves.

Natation : chaque classe bénéficie d'un cours de natation hebdomadaire dans la piscine privée de l'école. Ce cours est obligatoire.

Classes de dépaysement : des classes de dépaysement permettent aux enfants de s'épanouir par des séjours « extra-muros » : classes de mer, classes de forêt, ... Elles font partie du programme et la participation des enfants y est obligatoire.

Concours : pour aiguïser leur appétit culturel et dans un climat de saine émulation, nos enfants participent régulièrement à des concours (dessin, écriture, ...) ou à des compétitions sportives.

Ateliers scientifiques : les classes participent de manière ponctuelle à des ateliers d'éveil (faune et flore) et à des ateliers scientifiques en 5^e et 6^e primaires (physique, chimie) organisés par la zone de Bruxelles.

Socialisation : un règlement propre à la section primaire, élaboré avec les élèves, reprend les incivilités les plus courantes. Elles sont notées sur une carte d'éducation personnelle et sanctionnées suivant une gradation établie collégalement avec les élèves et le personnel éducatif.

La recherche de socialisation des enfants, en particulier en dehors des heures de cours, génère des idées et des réalisations concertées avec les enfants, qui permettent de mieux gérer et rendre productives ces périodes creuses : jeux extérieurs, équipements sportifs et jeux de société sont mis à disposition des élèves.

Repas : pendant le temps de midi, l'enfant peut rester à l'école : il peut obtenir un repas complet au restaurant scolaire ou apporter son pique-nique.

Garderie : pour aider les parents, une garderie est organisée dès 7h30' le matin et de 15h30' à 18h le soir et les mercredis après-midi. Une étude dirigée par les enseignants entre 15h45' et 16h30' permet en outre aux enfants de faire leurs travaux dans les meilleures conditions.

Projets concrets mis en oeuvre et à compléter.

L'équipe a décidé :

- *d'améliorer la continuité des apprentissages au sein de l'école à l'aide de formations et de concertations spécifiques.*
- *de mettre l'accent sur l'environnement direct des enfants; divers projets sont mis en place (tri des déchets dans les classes, diminution du bruit dans l'école, économie d'énergie, aménagement des espaces classes (ateliers de manipulation...), aménagement des espaces de détente (cours, préaux...)*
- *d'intensifier les manipulations dans les ateliers prévus à cet effet et en collaboration étroite avec le cours d'éducation physique.*
- *d'améliorer le suivi de chaque élève en organisant des conseils de classe supplémentaires en janvier afin de pouvoir mettre en place des stratégies et d'aider au mieux les enfants avec le peu de moyens mis à notre disposition.*

Communication avec les parents: il est essentiel d'obtenir la collaboration des parents dans l'évolution des élèves. Ils peuvent nous orienter dans la compréhension psychologique des enfants.

Lors des 4 réunions des parents organisées durant l'année scolaire :

Une réunion collective en septembre pendant laquelle le titulaire explique ses méthodes et objectifs.

Trois réunions individuelles pendant lesquelles les parents peuvent prendre connaissance des travaux et de l'évolution de leur enfant en section maternelle.

En primaire, les parents doivent se présenter à l'école afin de recevoir le bulletin et prendre connaissance des résultats de leur enfant. Nous faisons ainsi prendre conscience aux parents de l'importance de la communication entre l'école et eux.

A chaque difficulté rencontrée, nous organisons une réunion : direction, enseignant et parent. Nous pouvons également faire appel au centre PMS qui nous apporte un avis de spécialiste.

Liaison primaire-secondaire : *A la fin de la scolarité primaire, l'évolution physique et psychologique de l'enfant prend à cet âge un tournant important qui le pousse à s'éloigner de l'enfance pour se tourner d'avantage vers l'adolescence.*

Nous pensons que la liaison avec l'enseignement secondaire suscitera un regain d'intérêt chez les élèves.

L'implication des professeurs et l'immersion de nos élèves de sixième année durant une journée dans l'univers du secondaire reçoivent un accueil favorable. Les élèves sont sécurisés et rassurés quant à leur avenir.

4. L'enseignement secondaire

4.1 Accueil des élèves de 1^{re} commune et transition primaire-secondaire.

L'accueil est important car le passage de l'enseignement primaire à l'enseignement secondaire représente un énorme changement et peut être facteur d'inquiétude chez les élèves.

Au cours du premier trimestre de l'année civile, les élèves de 6^e primaire des écoles fondamentales des environs sont invités avec leur instituteur à visiter l'Athénée et à assister à quelques leçons. Ils découvrent ainsi des cours inconnus pour eux comme le latin, l'éducation par la technologie ou l'immersion en langue néerlandaise.

En amont de la période de dépôt des FUI's, un après-midi découvertes pour les futures premières est organisée pour présenter la structure de l'école, son organisation et les différentes activités.

Une inscription personnalisée constitue la première étape d'une étroite collaboration école/famille : les résultats, les aspirations, d'éventuels problèmes sont pris en considération. Une première information relative aux exigences du secondaire est donnée. Le projet pédagogique et éducatif de la Communauté française et notre projet d'établissement sont remis aux parents. Le règlement d'ordre intérieur est également mis en évidence. Celui-ci définit les droits et les devoirs des élèves et leur apprend à vivre dans une communauté en respectant autrui, et en prenant conscience que, si des règles sont ainsi définies, c'est pour permettre un "code de vie commun" qui soit garant de la liberté de **tous**.

L'équipe éducative veille à constituer des classes hétérogènes.

Les classes sont constituées en fonction de l'activité choisie. Dans la mesure du possible, les élèves sont groupés d'après certains critères ou souhaits des parents (famille, voisinage, amitié, même école fondamentale).

Chaque année, nous constatons que certains élèves manifestent une réelle peur de se retrouver seuls au sein d'un groupe qu'ils ne connaissent pas, et cela peut en traumatiser plus d'un. Seule l'expérience vécue rassure. Une telle organisation favorise la remise en ordre lors de l'absence d'un élève, sans parler de possibles arrangements de transport.

Un nouvel horaire est mis sur pied chaque année au mois d'août. Il est adapté en fonction de la taille des futures classes afin de pouvoir assurer tous les cours, dès les premiers jours, dans les meilleures conditions et éviter au maximum les changements de professeurs, surtout au niveau des élèves de 1^{re} commune.

Une organisation spécifique des trois premiers jours de rentrée scolaire est mise en place tout spécialement à l'intention des nouveaux élèves pour les aider à s'intégrer progressivement à la vie de l'Athénée : présentation des professeurs, visite guidée de l'établissement et de ses abords.

Une première sensibilisation à différentes compétences transversales indispensables est donnée : tenir son journal de classe et ses documents correctement, s'orienter dans un lieu nouveau, préparer son cartable, acquérir une méthode de travail... Ce dernier point important doit obligatoirement être à l'ordre du jour de chaque discipline.

Une information sur le thème de la prévention et de la sécurité est faite par les stewards de la commune. Ils expliquent leur rôle au sein de la commune. Ils mettent l'accent sur des consignes élémentaires de sécurité lors des déplacements entre le domicile et l'école par exemple.

Une information sur le thème de la propreté, sur l'environnement et sur le respect du voisinage sera donnée par un représentant de Bruxelles propreté. Celui-ci met l'accent sur les règles essentielles de savoir-vivre.

4.2 Passage d'un niveau à un autre

Dans le courant de l'année, des réunions d'informations sur les études sont organisées pour présenter les grilles-horaires de l'année suivante. Dans le courant du mois de mai, des documents invitant les parents à choisir l'option de leur enfant sont distribués. Les Conseils de classe, informés des souhaits des élèves et des parents, pourront prendre leurs décisions en connaissance de cause et orienter valablement l'élève.

L'équipe du centre PMS assure des animations à l'entrée du 1^{er} degré centrées sur la transition vers le secondaire. Elle donne aux élèves de 2^e commune une information détaillée sur la structure de l'enseignement secondaire, sur les parcours possibles de formation et une sensibilisation aux choix à effectuer dès le deuxième degré. L'équipe fait une offre d'aide à l'orientation tout au long de la scolarité et singulièrement aux moments de transition (2^e, 4^e et 6^e), en organisant, notamment, 2 demi-journées d'informations.

Toujours en collaboration avec le centre PMS, un processus en 5 étapes est également consacrée aux élèves de 6^e afin de leur présenter les études supérieures universitaires ou non universitaires.

4.3 Organisation du premier degré

Notre établissement organise un premier degré commun. Celui-ci peut être suivi sans redoublement grâce aux années complémentaires. Durant ces années

complémentaires, un renfort est apporté aux cours de Français, Mathématique, Néerlandais. Un accent est également mis sur les méthodes de travail, via, notamment, une école des devoirs journalière ouvertes à tous.tes.

Afin d'examiner la situation de tout élève à propos duquel le Conseil de Classe estime qu'il rencontre des difficultés d'apprentissage, le Conseil de Guidance se réunit au moins trois fois par année scolaire : avant le 15 octobre, avant le 15 janvier et au début du troisième trimestre.

Cet examen se fait sur la base du rapport établi par le Conseil de Classe.

Le Conseil de Guidance rédige un dossier, en début d'année, pour chaque élève concerné. Il s'agit du Plan Individuel d'Apprentissage ou PIA. Ce dossier reprend les éléments évoqués par le conseil de classe complétés suite aux délibérations du Conseil ainsi que les remédiations à mettre en place d'ici la fin de l'année scolaire en cours et durant l'année scolaire suivante, le cas échéant dans une année complémentaire. Ce PIA évolue donc au fil de l'année.

Ce PIA suivra l'élève tout au long de son premier degré même s'il lui arrive de changer d'établissement.

En outre, l'Athénée organise un premier degré différencié. Ces années différenciées sont uniquement accessibles aux élèves qui n'ont pas obtenu le Certificat d'Etude de Base ou CEB.

Tout en respectant les programmes et les socles de compétences, les professeurs mettent tout en œuvre pour que les élèves ne restent pas sur un constat d'échec et réussissent les épreuves du CEB. Durant l'année scolaire, les élèves sont confrontés aux épreuves externes antérieures.

Après réussite du CEB, l'élève est intégré au premier degré commun, il pourra ainsi poursuivre une scolarité au sein du premier degré commun. Le premier degré différencié permet en outre l'accès tant à l'enseignement qualifiant qu'à l'enseignement de transition.

4.4 Elèves en difficulté et soutien accordé

En première et deuxième années, nous veillons à former des classes peu peuplées toujours pour centrer, le plus possible, notre effort sur l'individu.

La bibliothèque récemment remise sur pied permet également aux élèves d'effectuer des recherches documentaires ou d'emprunter des romans appartenant à la littérature classique ou à la littérature de jeunesse.

Des activités de remédiation et de soutien en Français, en Mathématique et Néerlandais ont lieu pour les élèves en difficulté en 1^{ère} et en 2^e année. Les professeurs ont la possibilité d'utiliser les logiciels de remédiation propres à leur discipline.

L'établissement propose une 1^{re} année complémentaire ainsi qu'une 2^{ème} année complémentaire afin de pallier les difficultés rencontrées par les élèves recensés par les membres du Conseil de classe et par le Conseil de guidance.

Lors de la réunion d'accueil des parents des enfants de 1^{re}, au courant du mois de septembre de chaque année, il est expliqué que le 1^{er} degré doit être réussi en maximum trois années scolaires.

Des heures de remédiation sont organisées à la demande des professeurs, des parents ou des élèves tout au long du 1^{er} degré.

Une école des devoirs, tenue par des enseignants de l'école est organisée journallement.

Un système de tutorat est mis sur pied pour les élèves de 4^e, 5^e et 6^e année en partenariat avec l'ULB. Le tutorat permet à de jeunes élèves d'être aidés par des étudiants universitaires en cas de difficultés dans une branche spécifique ou dans l'organisation des cahiers, la gestion du journal de classe ou l'apprentissage d'une méthode de travail.

Enfin, un open space informatique est disponible aux élèves des 2^e et 3^e degrés dans le hall d'exposition, aux élèves du premier degré à la bibliothèque. Les

4.5 Lutte contre l'absentéisme et le décrochage scolaire

En début d'année scolaire, les parents reçoivent un document reprenant la législation en matière d'absentéisme.

L'équipe de la Direction-Adjointe et des éducateurs exerce un suivi vigilant sur la régularité de la fréquentation des cours par les élèves.

Chaque matin, les éducateurs effectuent un relevé des absences dans toutes les classes. Les professeurs complètent des fiches d'absence suivant leur horaire. Celles-ci sont déposées dans une boîte aux lettres prévue à cet effet à la salle des professeurs. Si un élève est absent, l'éducateur téléphonera au responsable afin de l'avertir et de connaître le motif de l'absence. L'éducateur expédiera par voie postale une carte d'absence. Un courrier particulier sera envoyé aux parents lorsque l'élève dépassera les 9 et 20 demi-jours d'absences injustifiées. Dans toute la mesure du possible, l'école essaiera de nouer un dialogue avec les parents afin de trouver une solution au problème. Le PMS l'aidera dans cette tâche.

En outre, grâce au soutien du FSE, 3 enseignants et les éducateurs de l'école organisent « Amarrages » dans le cadre de la prévention et du suivi du décrochage scolaire/absentéisme.

Une collaboration étroite « Amarrages, le Centre PMS, la Direction-Adjointe et les éducateurs a été mise en place afin de lutter au mieux contre le décrochage scolaire.

Des bilans réguliers entre ces différents partenaires ont lieu afin d'observer la situation de chaque élève qui semble en décrochage et ceci afin de trouver au plus vite des pistes pour remobiliser l'élève et ses responsables, si nécessaire.

Le service « Amarrages », via des partenaires externes intervient également dans la prévention et la gestion des conflits via des partenaires externes.

A la demande des élèves, des professeurs, ou des éducateurs, un travail de médiation est élaboré au sein d'un groupe, d'une classe afin d'aplanir certaines situations qui mèneraient au conflit.

Ce travail favorisera l'écoute, la discussion, l'empathie, le bien-être et le compromis. La direction sera parfois sollicitée afin d'établir le cadre dans certaines discussions.

4.6 Rythmes scolaires

Pour les cours de sciences, d'éducation physique et dans l'option de base, des périodes de cent minutes sont prévues dans l'horaire afin de permettre aux élèves et aux enseignants de réaliser des expériences ou des exercices plus importants. Les élèves du 1^{er} degré n'ont pas cours le vendredi après-midi.

4.7 Animations culturelles

Notre société, démocratique et plurielle, demande que nos élèves soient confrontés, par le biais d'activités, à la diversité. L'école doit favoriser la rencontre entre les cultures.

De plus, nous voulons les situer dans une perspective qui inclut leur passé, leur présent et leur avenir.

- La visite, le plus fréquemment possible, d'expositions, d'excursions à la journée, de musées et de sites naturels ou historiques ouvre leur esprit à d'autres réalités, les met en contact avec l'histoire, les arts, la littérature, les sciences,... Dans tous les cas, afin de permettre l'activité à tous, l'école intervient dans une large part financière et, si nécessaire, à la demande justifiée des parents, pour l'ensemble du coût, en toute discrétion.

- La participation, dosée et adaptée à l'âge des élèves, à des spectacles de théâtre ou de cinéma les familiarise non seulement avec ces autres modes d'expression en rapport avec les programmes, mais leur permet aussi de se former à la technique du débat notamment. Des séances de cinéma sont régulièrement organisées dans l'établissement (Ciné-club). Elles sont toujours suivies d'une discussion.

Un véritable partenariat s'est établi entre l'Athénée et le Centre culturel Wolubilis.

- La visite de la bibliothèque du Wolubilis initie les jeunes élèves au classement des livres et leur ouvre des perspectives en cas de recherche documentaire imposée dans un cours.

- Les voyages que nous organisons ont pour but de faire découvrir d'autres cultures mais ils donnent également l'occasion à nos élèves de vivre en groupe avec toutes les règles de savoir-vivre que cela implique.

Citons en exemple :

- *Un voyage de 2 nuits en Belgique pour les élèves de première année ;*
- *une approche culturelle d'une ville dans un rayon de 300 km pour 2 nuits pour les élèves de 3^e année générale ;*
- *un voyage de 4 nuitées pour les classes de 6^e année générale et technique de qualification (partie intégrante de leur formation).*

En plus d'un enrichissement culturel et d'une formation de la personnalité, ces activités intra ou extra-muros ont toujours un impact pédagogique :

- *une illustration d'un point de matière;*
- *une animation de sensibilisation avec débat;*
- *une prise de notes avec plan - synthèse;*
- *une activité en interdisciplinarité avec, également, un souci de socialisation...*

Le choix de ces activités tient aussi compte de l'actualité.

Ici aussi, dans tous les cas, afin de permettre l'activité à tous, l'école intervient dans une large part financière et, si nécessaire, à la demande justifiée des parents, pour l'ensemble du coût, en toute discrétion via une ASBL partenaire.

Tout en restant une activité ludique, le théâtre est à la source de nombreux apprentissages. Il est l'occasion pour nos jeunes de s'investir dans un travail d'équipe et de développer leur créativité. Il favorise la complémentarité entre différentes disciplines, amène les étudiants à la rencontre d'œuvres diverses et donne aux élèves de notre établissement l'occasion d'entrer dans le monde de la culture.

Particularité du projet: un metteur en scène professionnel aura notamment pour tâche de s'intégrer aux activités organisées dans le cadre des cours de langue maternelle, de transmettre des compétences transversales (prise de parole en public, maîtrise de la langue orale, etc.) et de participer aux exercices de théâtralisation.

4.8 Education aux médias

Tous les jours de scolarité, l'école fournit aux élèves un ensemble varié de quotidiens que les élèves peuvent consulter à la bibliothèque ou au cours.

L'utilisation de l'outil informatique, du multimédia et d'Internet doit permettre à l'élève de maîtriser ces nouvelles techniques de l'information et de la communication

(NTIC) et de s'ouvrir sur le monde.

Le professeur n'étant plus et ne pouvant plus être le seul détenteur du savoir, il entraîne les élèves à l'utilisation des logiciels moteurs de recherche et des liens hypertextes leur permettant de rassembler très rapidement une information importante, multiple, approfondie et internationale et les accompagne ainsi dans la construction de leurs savoirs. Le professeur veille également à ce que l'élève prenne conscience que tous les documents sortis d'internet ne sont pas forcément fiables. Depuis peu, le même processus se met en place quant à l'utilisation de l'IA.

Pour ce faire, des tableaux interactifs garnissent les locaux, des locaux informatiques sont utilisés et 2 open spaces informatiques sont disponibles aux élèves en autonomie, aussi après les cours et les mercredis après-midi.

L'Athénée a élaboré un site internet www.arwsl.be.

4.9 Education à la citoyenneté

Les élèves sont représentés par des délégués pour toutes les classes dans tous les degrés. Les délégués sont élus via un processus démocratique et seront invités à la vie de l'établissement de manière active. Ils sont les intermédiaires privilégiés entre les adultes de la communauté scolaire et les élèves de leur classe. Un délégué de chaque degré participe au Conseil de Participation. Les délégués partagent les informations rapidement après les réunions auxquels ils ont participé aux autres élèves de la classe. Un temps de parole sera accordé par le titulaire. Les délégués sont informés en priorité de tous les projets qui concernent la vie scolaire et l'organisation des études.

A tout moment, les délégués pourront se faire épauler par des personnes ressources, la Coordinatrice pédagogique et la Direction-Adjointe.

Des formations seront organisées pour les délégués et les personnes ressources par les Ambassadeurs d'expression citoyenne. Ces formations auront pour objectif le développement des compétences propres à leurs rôles respectifs et des moyens à mettre en œuvre pour rendre la délégation opérante. Tout au long de l'année, les Ambassadeurs d'expression citoyenne accompagneront l'ensemble des acteurs par la mise en place d'une réflexion sur les moyens mis en œuvre pour la participation des jeunes et par la mise en place d'un outil de diagnostic de la délégation.

Les délégués participeront, toujours par le biais de cette association, à des animations de groupe (jeux coopératifs, défis de groupe, ateliers de réflexion.).

Les délégués auront l'occasion, lors d'un Forum annuel de rencontrer les délégués d'autres écoles. Ils pourront ainsi échanger leurs expériences et participer à des ateliers ludiques et instructifs.

4.10 Education à l'environnement

Les élèves de l'Athénée ont la chance d'évoluer dans des bâtiments agréables, situés dans un écrin de verdure, et remarquablement entretenus par un personnel dévoué.

Un restaurant accueillant est mis à leur disposition.

Garder ce cadre de vie en bon état suppose une sensibilisation des élèves contre les dégradations, les graffitis... Leur inculquer le respect de leur environnement et du travail du personnel ouvrier fait aussi partie de notre mission. Ainsi, nous avons pris l'initiative de désigner chaque jour deux élèves responsables de la propreté du restaurant scolaire et de la salle d'étude. L'école s'équipe progressivement de bancs sans casiers. Les déchets doivent dès lors être mis à la poubelle et non plus abandonnés sous les bancs. La dernière classe occupant le local remet les chaises sur les bancs afin que le travail de l'équipe de nettoyage en soit facilité. La forme de la chaise est adaptée à cette manipulation.

Une sensibilisation au tri des déchets est réalisée dans toutes les classes.

Des poubelles sélectives ont été installées dans toute l'école.

Aussi, notre potager pédagogique forme les jeunes à la connaissance des produits de terre et fruits (vergers didactique).

L'athénée se veut sensible à l'environnement.

4.11 Promotion des activités sportives

Des installations sportives remarquables regroupées dans un hall de sports indépendant proposent de faire découvrir aux élèves des nouvelles activités sportives. L'Athénée a cette chance de disposer d'une piscine.

Des activités parascolaires multisports sont organisées pendant et en dehors de l'horaire des cours : natation, danse, football, tennis, gymnastique sportive, badminton, basket-ball, éveil musical.

Aussi, l'école accueille les Foot-Elites-Etudes.

4.12 Education à la santé

En collaboration avec le Centre PMS, des animations et des séances d'information assurées par des personnes qualifiées sont proposées aux élèves des différents niveaux (systématiquement sur les thèmes liés à l'éducation, à la vie affective et sexuelle et ponctuellement en réponse à des demandes plus spécifiques, telles l'alimentation, la toxicomanie, le diabète, etc.)

4.13 Enrichissement personnel des élèves

Les élèves s'investissent beaucoup dans les activités proposées par les enseignants. Ils participent également à de nombreux concours et tournois interscolaires à savoir :

- *les olympiades de mathématique ;*
- *les olympiades de physique ;*
- *le projet « Quotidien à l'école » ;*
- *le Prix lycéen en littérature et cinéma belge ;*
- *les compétitions de la fédération sportive ;*
- *le tournoi de foot en salle ;*
- *tournoi de basket ;*
- *Projet sciences : économie d'énergie et opération gros pull ;*
- *Journée aventure à Florenville ;*
- *le Rhéto-Trophy.*

4.14 Construction d'un projet de vie scolaire et professionnelle

L'équipe éducative de l'Athénée entretient :

des relations suivies avec le Centre PMS. Celui-ci participe aux conseils de classe, organise des animations et des séances d'informations en groupe, propose des contacts individuels pour aider les élèves et leurs parents à réfléchir et construire leur projet de vie ;

des contacts parents/professeurs (trois réunions sont prévues pendant l'année).

De plus, tout élève ou toute famille qui le souhaite peut avoir un entretien avec n'importe quel membre de l'équipe éducative, sur rendez-vous.

Tous les professeurs s'efforcent d'aider chaque élève à élaborer son propre projet de vie.

4.15 Intégration des élèves à besoins spécifiques

L'Athénée a le souci de favoriser l'intégration des élèves venant de l'enseignement spécialisé.

Notre établissement accepte d'accueillir :

- les handicapés moteurs : à partir du moment où l'élève est autonome et dans la mesure où l'infrastructure de l'établissement le permet ;*
- les élèves avec des troubles du comportement : dans la mesure où on peut les gérer et dans la mesure où cela ne porte pas préjudice au groupe-classe ;*
- les élèves avec une déficience physique : dans la mesure où l'infrastructure le permet ;*
- les élèves avec une déficience visuelle et/ou auditive s'ils sont pris en charge par une personne-ressource ;*
- les élèves avec des troubles d'apprentissage ;*
- les élèves malades et convalescents dans la mesure où une collaboration est établie entre l'Athénée, les parents et l'hôpital ;*
- L'accueil se fait sous la condition expresse que la sécurité du groupe-classe, de l'équipe éducative et de l'élève accueilli ne soit pas compromise.*

Pour que l'accueil se fasse dans les meilleures conditions, certaines mesures devront être prises :

- collaboration avec l'établissement spécialisé ;*

- *responsabilisation de l'élève : l'élève accueilli est le premier acteur de ses progrès, de son apprentissage. Il devra s'engager à fournir l e s efforts nécessaires pour surmonter ses difficultés ;*

L'équipe pédagogique adapterait, dans la mesure du possible, ses pratiques en fonction du handicap de l'élève.

Dans ce projet d'accueil et de respect, l'Athénée jouera son rôle d'éducation à la tolérance, à la citoyenneté et à l'ouverture sur l'autre.

C. POLITIQUE DE FORMATION CONTINUE DU PERSONNEL

Les professeurs sont informés régulièrement des diverses formations proposées et un plan de formation est réalisé au niveau du Pouvoir Organisateur.

Un professeur est désigné « personne –ressource » dans le domaine informatique.

En règle générale, tous les professeurs, toutes branches confondues, aident leurs jeunes collègues et veillent à harmoniser les cours à chaque niveau.

Aussi, le Groupe d'Accueil et d'Accompagnement des professeurs entrants (WoluO²) réunit chaque 2 semaines de jeunes professeurs et des professeurs aguerris. Ils sont invités à s'exprimer sur les éventuelles difficultés d'adaptation au sein de notre établissement.

D. EVALUATION DU PROJET

Ce projet d'établissement a été élaboré dans le souci d'assurer le meilleur épanouissement de tous nos élèves, dans un esprit de tolérance, d'ouverture et d'exigence de soi.

Régulièrement, une mise à jour est effectuée.